

Liste de fournitures scolaires (défi vers l'autonomie)

QUANTITÉ	DESCRIPTION
1	Bâtons de colle gros
1	Boîte de 8 ou 10 crayons feutres à traits larges (gros)
1	Bloc de 50 (et plus) feuilles de papier construction
1	Cartables de 2 pouce
2	Crayons effaçables à sec
2	Duo-tangs en carton avec pochette
1	Étui pour les crayons
1	Petite colle blanche liquide
3	Pot de pâte à modeler
1	1 Scrap book à spirale (20 feuilles 35,5 cm X 27,9 cm)
1	Tablier pour le bricolage (possibilité d'envoyer une vieille chemise ou un grand
Arts plastiques :	
Anglais :	
Art dramatique:	
Musique :	
Éducation physique :	

NOTES PARTICULIÈRES: Tout le matériel doit être identifié au nom de l'élève.

À la fin de l'année, le matériel identifié et non-utilisé ou en bon état sera retourné aux parents. Il est possible d'utiliser ce matériel pour l'année suivante, s'il est en bon état.

À noter qu'il y a régulièrement du matériel brisé ou perdu dans nos classes en raison des caractéristiques de certains élèves.

Paiement de l'état de compte – en ligne

COMMENT PAYER VOTRE COMPTE

Le paiement peut être effectué :

À une institution financière :

- Au comptoir
- Par téléphone
- Au guichet par enveloppes et en mode avancé (factures intégrées)
- Par Internet

À l'école (valider les modes de paiement acceptés par l'école) :

- Par chèque
- En argent comptant

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- | | |
|---------------------------------|-----------------|
| • Banque HSBC | • Banque Scotia |
| • Banque de Montréal (BMO) | • Desjardins |
| • Banque Laurentienne | • Tangerine |
| • Banque Nationale | • Banque CIBC |
| • Banque Royale du Canada (RBC) | • Banque TD |

2) Ajouter le fournisseur : « CSSDM – Effets scolaires »

ATTENTION : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent. S'assurer de choisir celui correspondant aux effets scolaires.

Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore au nom de la Commission scolaire de Montréal sous « CSDM – Effets scolaires ».

3) Inscrire le numéro de référence de 20 caractères sans tirets et sans espaces.

(Exemple : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX)

N.B : Le numéro de référence diffère d'un parent à un autre si vous comptez payer les frais et que vous êtes le père, référez-vous à celui de gauche, si vous êtes la mère, ce sera celui de droite.

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

Vous recevrez un état de compte provenant de l'école fréquentée par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique. Il est obligatoire d'effectuer un paiement par enfant.

Lors d'un changement d'école, un numéro de référence différent vous sera attribué par la nouvelle école.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution bancaire.